

NOTE

SUR

L'ANCIEN OUVRAGE EN BOIS

DÉCOUVERT AU PORT DE ZEEBRUGGE

En Juin 1904, lors du creusement de la darse, que l'on voit à l'ouest du canal de Zeebrugge, les ouvriers employés par la Compagnie des Installations maritimes mirent au jour, à environ 1300 mètres de la mer, sous une couche de 2 mètres d'alluvions, une sorte d'immense radier, gisant à la cote + 2, orienté en largeur nord-ouest-sud-est.

La planche ci-jointe donne la disposition et les dimensions exactes de ce bâti gigantesque, formé de poutres de pin sylvestre, placées parallèlement à une distance de 2 à 3 mètres, sur un lit de sable rapporté et de tourbe tassée, puis reliées entre elles, sans l'aide d'aucun métal, par de simples traverses (*).

L'ensemble affectait ainsi la forme d'un immense cadre rectangulaire se prolongeant sur un espace à peu près double de celui qui fut déblayé (†) et fixé au sol par deux rangées latérales de pieux en bois de bouleau. La longueur de ces pieux était inégale; mais il est intéressant de noter que leurs sommets, fort rapprochés, formaient une ligne parfaitement horizontale, tandis que le cadre, qu'ils retenaient au sol, s'affaissait visiblement vers l'est, suite probable d'un affouillement ou d'un tassement, mais non

(*) A remarquer sur le plan la façon toute primitive, mais pourtant ingénieuse, dont sont façonnés les joints.

(†) Ce fait a été constaté par des sondages.

d'un affaissement du terrain, comme le fait remarquer fort judicieusement M. le Baron de Loë, l'auteur des fouilles entreprises en cet endroit aux frais du Gouvernement et l'auteur d'une intéressante étude que nous avons consultée avant de rédiger ces lignes (1).

Déjà antérieurement à ces explorations, lors des premières visites qu'il fit sur les lieux de la découverte en compagnie de M^r E. Jonckheere, un de ses plus zélés collègues de la Société d'archéologie de Bruges, l'auteur de cette notice avait reçu des mains des ouvriers, de ce même côté de l'ouvrage et à quelques mètres des poutres, mais au même niveau, les fragments d'un crâne dolichocéphale, à parois fort minces, ayant été probablement celui d'une jeune femme ou d'un enfant (2).

C'est de ce côté-là également que l'on ramassa des débris de planches qui semblaient avoir été arrachées à l'ouvrage en question par les flots de la mer.

L'archéologie et la géologie sont parfaitement d'accord pour assigner une date à cette intéressante construction.

La découverte d'une petite cruche à deux anses, belgo-romaine (3), dont la partie supérieure fut retrouvée entre deux poutres, ainsi que la présence, au-dessus de l'ouvrage, d'une épaisse couche d'alluvions, dont le dépôt a commencé au IV^e siècle (4), ne laissent point de doute à ce sujet.

Le bâti fut commencé vers la fin de l'époque romaine. Mais la destination de ce curieux ouvrage est moins facile

(1) *Découverte d'un ancien ouvrage en bois dans les travaux de creusement du port de Zeebrugge*, article du B^{on} DE LOË qui parut dans le *Bulletin des Musées royaux des arts décoratifs et industriels*, 3^e année, n^o 11, p. 84.

(2) Cet objet est actuellement déposé au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles.

(3) Conservé au même musée.

(4) Le relevé des coupes géologiques fut fait par M. l'ingénieur Rutot, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle.

à préciser ; d'accord avec M. le B^{on} de Loë, nous admettons « qu'il ne peut être question ici ni d'un pont, ni d'un radeau, ni d'un quai d'embarquement, mais plutôt d'une sorte de radier établi dans la plaine marécageuse (abritée alors de la marée) et destiné à supporter une construction ou un îlot artificiel (*crannoge*) ⁽¹⁾ ». Peut-être nos ancêtres de l'ère romaine avaient-ils l'intention d'élever des habitations sur cet îlot consolidé et en ont-ils été empêchés par l'invasion subite de la mer?... Les couches géologiques nous conservent les traces de ce cataclysme. Les habitants de la côte n'auraient fait en cela que suivre les traditions suivies déjà depuis de longs siècles par un grand nombre de leurs contemporains de l'Irlande et de la Suisse.

Sir Charles Lyell ⁽²⁾ ne rapporte-t-il pas, en effet, qu'au lac d'Ardekillin, comté de Roscommon, « on a observé un îlot de forme ovale, formé de lits de pierres reposant sur des massifs de charpente ». Les populations du littoral de la Flandre n'ayant pas de pierres à leur disposition les auront remplacées par du sable rapporté et de la tourbe tassée, retenus dans un encadrement de bois.

Les exemples d'îles artificielles découvertes dans les lacs d'Irlande sont trop nombreux pour que nous nous arrêtions à les décrire tous dans cette courte notice.

MM. Lyell et Wylie ne mentionnent pas moins de 46 de ces « *crannoges* » dans leurs intéressants ouvrages. Citons pourtant la découverte, faite par le capitaine Mudge, d'une cabane en charpente, dans le marais de Drumkellin, comté de Donegal, à 5 mètres au-dessous de sol. « Elle avait, dit Lyell, 1 mètre carré $\frac{1}{2}$ de surface et 3 mètres de haut et était divisée en deux étages, ayant chacun 1 mètre 30. Le plancher était en chêne, fendu avec des

(1) Article du *Bulletin des Musées royaux* déjà cité.

(2) *L'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*. Traduction de M. Chaper. Paris, 1891, p. 36.

coins de pierre, dont l'un fut trouvé dans le bâtiment même. Le toit était plat. Une enceinte de pieux avait été élevée autour de la cabane, et des restes d'autres huttes voisines (*) furent vus mais non explorés. Une hâche de pierre trouvée dans l'intérieur de la hutte, un morceau de sandale de cuir, puis une tête de flèche en silex, et, dans le marais tout à côté, une épée (?) de bois donnaient les preuves de l'ancienneté de cette construction ». Celle-ci, ajoute l'auteur, était le produit d'un travail exécuté avec les instruments les plus grossiers et qui avait dû coûter d'énormes peines.

Le bois des mortaises n'était pas tranché, mais bien plutôt broyé comme par un ciseau de pierre émoussé. Un instrument de cette espèce fut trouvé sur le plancher de la hutte ; et, en le comparant aux empreintes laissées sur les mortaises, on trouva « une coïncidence exacte, même avec la légère courbure extérieure du ciseau (2) ; mais les bois de la charpente avaient été coupés avec un plus grand instrument en forme de hâche ». Les fondations de cette cabane étaient faites de sable fin.... Au-dessous du lit de sable, le sol marécageux, ou la tourbe, fut reconnu, avec une sonde, avoir une épaisseur d'au moins 5 mètres.

Il importe cependant de ne point assimiler ces *crannoges* d'Irlande, assez semblables à l'ouvrage en bois de Zeebrugge, aux habitations construites sur des plates-formes supportées par des pilotis que l'on rencontre en Écosse, en France, en Italie, en Belgique (3) et surtout on

(1) *Archeologia*, vol. XXXVIII, p. 8, 1859.

(2) Les bois de Zeebrugge avaient été travaillés avec plus d'habileté. Des instruments de métal semblent avoir été employés pour les façonner ; mais aucune trace de clous ni de métal quelconque ne se retrouve dans la construction.

(3) L'importante découverte de Dentorghem (Flandre Occidentale), faite par M. l'abbé Claerhout, se rattache plutôt à cette seconde catégorie d'habitations lacustres ou palustres.

Suisse. Déjà le D^r Keller, dans les six mémoires qu'il présenta à l'Académie de Zurich, en 1854, 1858, 1860, 1863 et 1866, distinguait deux systèmes pour la construction de ces étranges demeures : celui des « Pfahlbauten » habitations sur pilotis et celui des « Packwerkbauten » habitations placées sur des îles faites en terre et en pierre renforcées par des pieux.

Sir John Lubbock (1) admet aussi les deux types d'habitations. « Dans le premier cas, dit-il, les plates-formes étaient simplement soutenues par des pilotis ; dans le second, outre les pilotis, par des masses solides de boue, de pierres, etc., avec des couches horizontales et perpendiculaires de pieux, ces derniers servant plutôt à supporter le tout qu'à en faire une masse compacte. Il est évident, ajoute le savant auteur, que le « Packwerkbau » est une chose beaucoup plus simple, beaucoup plus grossière que le « Pfahlbau », car, dans ce dernier cas, il fallait beaucoup d'adresse pour relier fermement ensemble les piles perpendiculaires et horizontales. Cependant les « Packwerkbauten » ne pouvaient pas s'employer dans les grands lacs, car, pendant les orages, ils auraient été détruits par les vagues qui, au contraire, passaient librement au milieu des pilotis des « Pfahlbauten ». Ils convenaient donc mieux pour les eaux sédentaires du nord de la Flandre ; c'est ainsi, continue Sir Lubbock, que nous les trouvons de préférence, dans les petits lacs et dans les marais » (2).

CH. GILLÈS DE PÉLICHY.

(1) *L'homme préhistorique*. Traduction française d'après la 4^{me} édition. Paris, Félix Alcan 1877. T. I, p. 176.

(2) Voir encore : MUNRO, *The Lake Dwellings of Europe*. Londres, 1890, et GROSS, *Les Protohéviètes*. Berlin. 1883, p. 5.